

Gymnastique

Droit de réponse*

Nous avons lu avec un très grand intérêt l'article de Monsieur Paolo David "Les droits de l'enfant et le sport" paru dans le numéro de décembre/janvier 1999 de la "Revue Olympique". Nous avons un grand respect pour l'institution qu'il représente.

De nombreuses observations, remarques, critiques, commentaires rejoignent pleinement les préoccupations essentielles de la FIG en matière d'éducation et de protection physique et morale de l'enfant et de l'adolescent qui pratiquent notre sport quel qu'en soit le niveau.

Toutefois, si nous accordons à l'auteur les motivations les plus saines lorsqu'il décrit certains faits, nous nous devons d'apporter ici quelques commentaires basés sur des règles générales dont nous avons fait nos principes. Il faut en effet se garder de faire des cas d'exception qu'il faut certes

vivement dénoncer, de véritables caricatures tendant à en faire des généralités. Il faut se garder de commenter des faits recueillis en deuxième main à partir d'articles polémiques diffusés par une presse pas toujours soucieuse de la vérité scientifique ou de la vérité tout court

Il faut se garder d'utiliser des parties de recherches ou recherches non significatives ou orientées, pour en extraire d'une manière manichéenne tout ce qui est bon ou tout ce qui est mauvais.

Il faut se garder d'une dialectique qui peut mener à tous les abus en matière de rapport de cause à effet. Ainsi et pour exemple, des milliers de jeunes filles de par le monde sont hélas victimes d'anorexie mentale. Si l'une d'elles pratique la gymnastique, la cause devient alors la pratique de la gymnastique et si elle est connue et célèbre, on dit vite que la "gymnastique" est facteur

d'anorexie. Ce raccourci est trop simpliste. On sait pourtant et paradoxalement que le sport, voire la gymnastique, est aussi une excellente prévention, voire traitement, de cette maladie.

C'est un fait de société qui n'échappe pas au domaine sportif toutes spécialités confondues : il y a aussi en pratique gymnique des déviations et nous l'accordons à Monsieur Paolo David dans la mesure où, nous l'avons dit, ce sont des cas d'exception. Ces cas, La FIG les dénonce et lutte contre toutes formes de déviations de la pratique sportive : surcharge d'entraînement, course aux résultats, non-respect de la personne dans sa physiologie, dans sa psychologie, dopage, etc...

La FIG s'est fait un devoir de promouvoir une politique de santé morale et physique au bénéfice de 125 nations affiliées et des quelques 35 millions de gymnastes pratiquants. Ce n'est pas une mince affaire que de maîtriser un tel sujet à l'échelon mondial. La FIG a mis en place ou plutôt poursuit un programme de recherche scientifique et médicale de très haut niveau en relation directe avec des universités de réputation internationale (nutrition program - growth program), un programme de développement de matériel pédagogique et de protection des engins, un programme de formation technique adapté à tous niveaux de pratique et respectant tous les critères liés à l'âge (Age group program); la FIG délègue à travers le monde ses meilleurs experts pour

former les entraîneurs non seulement dans le domaine technique mais aussi dans le respect des principes biologiques et de l'humanisme (fonds de développement FIG et Solidarité Olympique). L'entraîneur étant la personne clef, la FIG a créé l'Académie de formation des entraîneurs implantée sur les cinq continents. Le Congrès médico-technique mondial de la FIG 1999 traitera de la protection de la santé par l'amélioration de la qualité du matériel et au congrès précédant ayant pour thème "croissance et gymnastique".

La FIG a inscrit non seulement dans ses bases statutaires, mais aussi dans son quotidien, le devoir, le principe de permettre l'accès à une gymnastique pour tous les niveaux, dans le respect de la personne humaine et particulièrement de l'enfant. L'éducation reste l'argument de base mais des sanctions exemplaires ont d'ores et déjà accompagné toute déviation dangereuse et malsaine. Dénonçons ENSEMBLE ces dérives mais n'oublions pas que l'immense majorité de nos sportifs trouve en la pratique de la gymnastique tout l'épanouissement physique et psychologique dont elle a besoin.

Lecture conseillée : Docteur Michel Légli - Membre du comité exécutif de la FIG, "Revue Olympique" (XXV-7 février/mars 1996) "Enfant et pratique sportive de haut niveau".

* Par la Fédération Internationale de gymnastique (FIG).

